

Image not found or type unknown



achat d'une propriété après une liquidation judiciaire

Par **perraud**, le **25/09/2008** à **15:33**

après avoir subit une liquidation judiciaire dans le milieu agricole mon mari et moi sommes de nouveau salariés et gagnons bien notre vie. pouvons nous maintenant envisagé l'achat d'une propriété et si oui avons nous un délai à respecter après la date de cloture de liquidation merci de votre réponse